

# Rollin BELLONY

Sandra  
PARDONIPADE

## ELECTION SÉNATORIALE 2020 AU PLUS PRÈS DE VOUS



rbellony



rollin bellony



rollinbellony2020@gmail.com

*Ma candidature à l'élection sénatoriale de la circonscription de notre chère Guyane le 27 septembre 2020 est une décision longuement mûrie et préparée. Elle est la continuité de plusieurs années d'engagement professionnel, politique et militant. Mon expérience sur le terrain, dans les communes de Guyane, sur les routes et sur les fleuves, m'a permis de comprendre les dysfonctionnements, les incohérences, mais aussi et surtout, les formidables ressources qui caractérisent notre territoire et tous ces habitants. J'ai mesuré à quel point les institutions de la République sont souvent déconnectées de nos réalités. J'ai, alors aujourd'hui, estimé qu'il était temps de porter mes efforts et les combats des collectivités guyanaises au plus haut niveau. J'ai ainsi construit un projet d'actions pour agir au plus près des besoins, des attentes de notre territoire et soutenir ses principaux acteurs territoriaux, les acteurs socioéconomiques, et les forces vives de la société civile.*

## Agir sur les contraintes :

### LA QUESTION FONCIÈRE

Chaque année en Guyane, plus de 1000 enfants en moyenne ne sont pas scolarisés, alors que la démographie exponentielle que nous connaissons, constitue en l'espèce un enjeu prioritaire. Nous savons tous en effet que l'école est le point de départ de l'émergence de compétences dans des domaines primordiaux pour notre pays, tels la santé, l'ingénierie spatiale, ou encore la recherche. L'école est par ailleurs le lieu de la manifestation évidente de la pluri-culturalité de la population, et permet ainsi, de maintenir autant une cohésion sociale qu'une cohésion culturelle.

Pourtant, le constat est alarmant s'agissant de la capacité d'accueil de nos enfants dans les établissements scolaires. Le déficit de places disponibles est édifiant car en moyenne dans le premier comme dans le second degré, il y a une sur-occupation des établissements entre 110 et 140%.

## Construire des écoles et rattraper le retard

En effet, en dépit de la proposition de dévolution de 250 000 hectares de foncier de l'Etat pour y construire des établissements scolaires, il n'en reste pas moins vrai que le vieux problème de la répartition du foncier de l'Etat au profit des collectivités territoriales de la Guyane pour leurs équipements publics, ne figure pas encore dans un processus pérenne.

Il s'agit donc pour nous de réformer en premier lieu les mécanismes actuels de rétrocession administrative du foncier appartenant à l'Etat, notamment pour l'édification des équipements scolaires. Je porterai sans concession un choix binaire auprès de l'Etat: soit une programmation de la rétrocession progressive au profit des collectivités communales et de la CTG, en adéquation avec leurs programmes de constructions scolaires; soit une rétrocession globale dans un temps concerté, à la libre utilisation pour des équipements publics.

**Construire l'éducation de nos enfants dans le cadre de la République, et pour l'avenir de la Guyane, c'est aussi garantir que l'obtention des moyens, soit une exigence, et une nécessité incontournable.**

## L'équité :

### DES SERVICES PUBLICS SUR TOUT LE TERRITOIRE

**La vocation des services publics est d'assurer de façon continue l'intérêt général sur tout le territoire, tout en respectant le principe de l'égalité des citoyens.**

La population de la Guyane ne cesse d'augmenter, mais pour autant, les services publics essentiels n'existent pas toujours dans certaines zones éloignées ou enclavées. Les solutions parfois envisagées sont celles de la mutualisation de certains services, ce qui reste une solution palliative souvent peu conforme aux réels besoins des administrés.

Le Sénateur étant notamment le porte parole des collectivités territoriales, il nous semble temps que les 22 communes de Guyane soient dotées de façon opérationnelle et efficace de "services au public" adaptés, sans que soient mis en avant aujourd'hui des considérations relatives aux conséquences financières.

**C'est un travail qu'il nous appartiendra de mener pour que l'action publique en Guyane, soit égalitaire pour tous les administrés.**



Rollin  
**BELLONY**

Sandra  
PARDONIPADE

**ELECTION SÉNATORIALE 2020**  
**AU PLUS PRÈS DE VOUS**



rbellony



rollin bellony



rollinbellony2020@gmail.com

## L'économie :

### **LIBÉRER L'ACTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET AGIR SUR LA FISCALITÉ**

Aujourd'hui, dans le cadre de l'appartenance à l'Union Européenne, l'octroi de mer permet de taxer, mais aussi d'exonérer, et par ailleurs de doter les collectivités territoriales de moyens financiers conséquents, car cette taxe représente entre la moitié et les deux tiers des recettes des budgets des communes.

Dans son rôle de protection de la production locale par le mécanisme d'exonération, l'octroi de mer ne parvient pourtant pas à agir efficacement dans l'équilibre des prix entre produits importés et produits locaux.

Faut-il penser le développement de la Guyane avec cette évidente réalité d'une taxe qui met les collectivités en situation de dépendance, avec le risque de sa disparition un jour, alors que conjointement, la redistribution du produit des recettes de l'Etat a tendance à diminuer?

N'est-il pas indispensable aujourd'hui dans une démarche préventive, de **penser à une réorganisation de la fiscalité locale outre-mer, et du produit de la redistribution fiscale**, au delà d'ailleurs du débat sur les dotations générales et superficielles ?

C'est un chantier auquel nous souhaitons nous atteler avec méthode et persévérance, avec notamment les orientations suivantes pour :

- **Financer** l'accompagnement et les investissements en faveur de la production locale ;
- **Soutenir** l'action sociale et solidaire, la santé et le médico-social ;
- **Investir** pour la culture et le sport.

Dès lors, il convient de revoir le dispositif de l'octroi de mer afin d'envisager de le partitionner et de le rendre plus flexible d'utilisation par les collectivités.

**Il est clair que de telles orientations vont de pair avec la question d'une organisation statutaire ou institutionnelle plus en adéquation avec les contraintes et caractéristiques particulières de la Guyane.**

## Changer de cadre :

### **L'ÉVOLUTION STATUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE**

L'orientation transversale de mon projet d'action au Sénat est celle d'inscrire solidement la Guyane dans le processus d'une

évolution de son statut au sein de la République Française.

La seule et réelle expérimentation de l'exercice d'un projet pour la Guyane ne peut se réaliser que dans un cadre qui lui correspond.

Je veux ainsi me porter à la disposition de tous les débats et tous les plans d'action qui vont travailler à :

- **Bâtir** un consensus irrévocable autour de l'objectif de faire évoluer la Guyane dans le cadre républicain ;
- **Élaborer** une stratégie concertée et pragmatique sur les étapes à franchir pour arriver à un statut sur mesure, une organisation institutionnelle conforme à nos réalités et à une relation clairement redéfinie avec le gouvernement ;
- **Valider** tous ensemble avec le consentement de la population guyanaise un projet politique, social, culturel et économique qui marquera le chemin que nous souhaitons emprunter pour l'avenir de nos enfants et les générations futures.

Ce projet d'évolution sera l'occasion de sortir de nos cadres pour **oser aborder la Guyane de demain** face à des problématiques qu'elle ne peut pas traiter localement : la fiscalité, le foncier, l'immigration, la sécurité, la coopération avec notre environnement géopolitique.

*Avec toutes mes salutations guyanaises, Rollin Bellony*